

Travail en Hauteur - Port du Harnais

TH-PH

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser et appliquer la réglementation et les techniques relatives au port du harnais et à son utilisation et vérification, ainsi qu'au travail en hauteur et accès en hauteur afin d'assurer la sécurité pour soi et pour les autres travailleurs



Public Visé

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurage existants



Pré Requis

Être âgé(e) de 18 ans ou plus

Disposer d'une aptitude médicale compatible avec l'activité et le port des EPI concernés

Les équipements doivent être conformes, disponibles et adaptés au poste de travail.

Les participants doivent respecter les consignes de sécurité et les notices des fabricants.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principaux risques liés au travail en hauteur et les mesures de prévention adaptées

Comprendre les principes de la protection collective et de la protection individuelle

Choisir et utiliser son harnais et son système antichute conformément aux consignes et aux notices du fabricant

Vérifier visuellement et tactilement les équipements avant utilisation et repérer les causes de mise au rebut

Régler correctement son harnais et réaliser un test de suspension dans les conditions prévues

Utiliser une double longe ou un système antichute à rappel automatique sur un support d'assurage existant

Adopter les bons comportements en cas de situation à risque et alerter les secours

Parcours pédagogique

Apports théoriques (environ 40 %)

- Définition du travail en hauteur et sensibilisation aux chutes de hauteur
- Principaux risques, causes d'accidents et conséquences d'une chute
- Rôle de la protection collective et conditions de recours aux EPI
- Présentation des composants d'un système antichute : casque, harnais, longes, connecteurs et ancrages
- Notions essentielles : facteur de chute, force de choc, effet pendulaire et tirant d'air
- Principes de choix, d'entretien, de stockage et de vérification des EPI
- Organisation de l'alerte et des premiers secours selon les procédures de l'entreprise

Mises en pratique (environ 60 %)

- Identification des risques sur une situation de travail
- Présentation et prise en main des équipements
- Contrôle visuel et tactile du harnais, des longes, connecteurs et systèmes antichute
- Réglage du harnais selon les indications du fabricant
- Réalisation d'un test de suspension dans les conditions prévues
- Utilisation d'une double longe et/ou d'un système antichute à rappel automatique
- Mise en situation sur accès en hauteur, terrasse ou support représentatif de l'activité
- Analyse des erreurs, actions correctives et répétition des gestes essentiels

Méthodes pédagogiques

Formation active et participative alternant apports courts, échanges, études de situations professionnelles, démonstrations du formateur et mises en situation individuelles

Les exercices sont réalisés avec du matériel adapté et, lorsque cela est possible, avec les procédures et équipements utilisés par l'entreprise.

- Apports didactiques
- Etudes de cas
- Mises en situation
- Nombreux échanges
- Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur qualifié travail en hauteur

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation continue des savoir-faire lors des exercices pratiques

QCM ou questionnaire de validation des connaissances

Mise en situation finale portant notamment sur le contrôle, le réglage et l'utilisation du harnais et du système antichute

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures **1** Jour De 4 à 8 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr

Moyens pédagogiques

- Module PowerPoint
- Revue de presses accessible via un DRIVE à disposition
- Procédures internes du client
- Matériel de balisage
- Système anti chute : Tripode, stop-chute à rappel automatique - Harnais
- Mémo individuel
- Attestation individuelle